



PROTOCOLE SANITAIRE ASSOCIATIONS SPORTIVES et JNSS

La direction régionale a envoyé ce jour un bulletin, sur les adresses d'établissement, précisant les consignes qui s'appliquent dans le champ de l'A.S. pour cette rentrée.

Sur deux aspects de la pratique (le brassage et la rencontre inter-A.S.), la synthèse des textes nous permet de mettre en place les projets initiés en juin.

LYCEES : L'information liée à la journée du 22/09 à Dinard sera sur le site 35 dès demain. Merci d'en lire les modalités avec attention car elles s'inscrivent en complément du protocole cité plus haut.

COLLEGES : Chaque district peut avancer dans son projet. Les coordonnateurs de chaque district sont les interlocuteurs des A.S. sur ces dates.



JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Les activités menées dans les établissements dans le cadre de la journée nationale du sport scolaire sont couvertes par le contrat d'assurance de l'A.S. Les élèves non licenciés le sont aussi sous réserve de les considérer comme des adhérents de l'A.S. Cela suppose de demander une autorisation parentale à leur participation.

Autorisation parentale

Une autorisation parentale type est à votre disposition sur le site 35, rubriques « infos pratique », « document type ».

www.unss35.org

SERVICE DEPARTEMENTAL

7 rue Clos Courtel 35050 RENNES Cedex 9

02 99 66 07 98

Directrice : Laurence Prou

06 86 94 43 17

E-mail : unss-sd35@orange.fr

Adjoint : Sylvain Portier

06 78 79 67 67

E-mail : sylvain.portier@ac-rennes.fr

SERVICE REGIONAL

Gilles a fait valoir ses droits à la retraite comme le dit la formule consacrée.

Il me charge de vous transmettre ses remerciements pour tous les messages reçus.

Jean Marc Vancassel et Aurélien Crombez sont maintenant aux manettes !

Les informations administratives et points forts de l'année vous parviendront très vite de leur part.